DEPARTEMENT DE L'ALLIER



ARRONDISSEMENT DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77 Présents : 47

Votants: 59 (dont 12 procurations)

Nº 25

OBJET:

COHESION SOCIALE

CONTRAT DE VILLE

PROGRAMMATION 2022 INVESTISSEMENT

Rendue exécutoire:

Reçue en Sous-Préfecture le : 12 décembre 2022

Publiée ou notifiée le : 12 décembre 2022

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY (à partir de la délibération n°45), Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE (à partir de la délibération n°43), Michel MARIEN, Nathalie BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Michel GUICHERD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET (à partir de la délibération n°16), Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Brice MOLLIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°49 A/), Henri SARRE, Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration:

Mme et M. Marilyne MORGAND à Joseph KUCHNA, Jean-Sébastien LALOY à Claude MALHURET (jusqu'à la délibération n°44), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX-BOUILLON (jusqu'à la délibération n°15), Benjamin BAFOIL à Marie-José MORIER, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Jean-Marc BOUREL à Sandrine MIZOULE MORIER, Séverine THOMAS-MOLLON à Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE (à partir de la délibération n°43), Jean-Philippe SALAT à Mme Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°49 A/), Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Corinne IBARRA, Christiane LEPRAT à Sylvie DUBREUIL.

Absents excusés :

Mme et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Sébastien BAUD, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Marie CHATELAIS, Alexandre GIRAUD, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Alexis BOUTRY, Isabelle RECHARD, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire: M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

Vu le projet d'agglomération et notamment ses orientations en matière de cohésion sociale,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui refonde la politique de la ville notamment sur la base d'un nouveau contrat reposant sur 3 piliers : social, urbain, économique,

Vu le contrat de ville de l'agglomération de Vichy, signé le 2 octobre 2015,

Vu la délibération n° 28 du Conseil Communautaire du 16 juin 2022 approuvant la programmation 2022 (fonctionnement et investissement 1^{ère} tranche),

Vu la délibération n° 28 du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022 approuvant la programmation 2022 (fonctionnement et investissement $2^{\grave{e}me}$ tranche),

Vu l'examen par la commission n°3 « cohésion sociale », réunie le 17 novembre 2022,

Considérant que certaines actions relevant du pilier 1 ou du pilier 2 font appel à des crédits d'investissement,

Considérant le rôle de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui anime et assure le suivi administratif et financier du contrat de ville,

Propose au Conseil Communautaire:

- D'allouer une subvention d'investissement dans les conditions suivantes :

Porteur de projet	Descriptif	Montant
LIBRAISOL	Achat de matériels informatique	9 454 €
MUSIQUES VIVANTES	Achat de micro enregistreur + enceintes	595€
CCAS de Vichy	Aménagement d'une salle d'activités à Barjavel + remplacement des stores à l'Annexe	11 219 €
CCAS de Vichy	Réaménagement de l'espace cuisine à Barjavel	10 336 €



3/ D'autoriser M. le Vice-Président délégué à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2022,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 décembre 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA DN : C=FR, O=Certinomis - Cest 433999903, CN=Certinomis - Easy CA Signo : J'ai approuvé ce document.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°25 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 8

Objet de l'acte : DECEMBRE 2022 COHESION SOCIALE CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2022 INVESTISSEMENT

Date de décision: 08/12/2022

Date de réception de l'accusé 12/12/2022

de réception :

Numéro de l'acte: 08DEC2022_25

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20221208-08DEC2022_25-DE

......

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 8.5

Domaines de competences par themes Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : 25.pdf ($99_DE-003-200071363-20221208-08DEC2022_25-DE-1-1_1.pdf$)